

**Conseil d'établissement de l'école St-Jude**

71, rue Alphonse Desjardins Châteauguay J6K 1N1  
**Séance ordinaire du 26 janvier 2022**  
**Tenue via TEAMS**  
**19 heures**  
**Procès-verbal**

**1. Mot de bienvenue de la direction**

À 19 h Mme Jacques ouvre la séance du conseil d'établissement,

<b>Nom</b>	<b>Groupe représenté</b>	<b>Présent ou absent</b>
Giroux Jonathan	Parent	Présent
Roussin Andrée-Anne	Parent	Présente
Byette Anik	Parent	Présente
Fisher Christina	Parent	Présente
Codjo Véronique	Parent	Présente
Sweet, Catherine	Parent	Absente
Vaillancourt François	Enseignant	Présent
Lalonde, Sophie	Enseignante substitut	Absente
Ethier, Audrey	Enseignante	Présente
Mc Kenna Valérie	Service de garde	Présente
Turcotte Julie	Soutien	Présente
Bélanger Josée	Soutien (substitut)	Absente
Jacques, Chantal	Direction	Présente

**2. Vérification du quorum et nomination d'un secrétaire**

Madame Jacques est nommée secrétaire.

**3. Adoption de l'ordre du jour – 26 janvier 2022**

1. Mot de bienvenue de la direction
2. Nomination d'un secrétaire et vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour du 26 janvier 2022
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2021 avec les corrections
5. Suivi du déménagement dans les modulaires
6. Suivi redécoupage
7. Critères pour l'ajout de la maternelle 4 ans

8. Présentation des critères d'admission
9. Normes et modalité – nouvelle date du bulletin
10. Photo scolaire – suivi et décision pour l'an prochain
11. Autres sujets – Élèves à risque
12. Mot du représentant du comité de parents
13. Mot des enseignants et personnel de soutien
14. Mot de la représentante du service de garde règlements  
Présentation du guide des du service de garde
15. Mot de la présidente
16. Levée de la séance

Préparé par Chantal Jacques

**C.É-014/22-01-26** IL EST PROPOSÉ par Madame Anik Byette et appuyé par Monsieur Jonathan Giroux d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

#### **4. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2021**

**C.É-015/22-01-26** IL EST PROPOSÉ par Madame Andrée-Anne Roussin et appuyé, par Madame Anik Byette d'adopter le procès-verbal du 15 décembre 2021 avec les corrections.

**Adopté à l'unanimité**

#### **5. Suivi du déménagement dans les modulaires**

Les enseignants ont pu faire leurs boîtes pour le déménagement le 21 décembre. Une équipe était sur place pour aider les enseignants à emballer. Normalement, il devait y avoir une journée pédagogique, mais comme le gouvernement a décidé que les vacances commencent cette journée-là, tous les élèves furent en congé. Les enseignants ont pu faire une courte visite de leur local dans les modulaires afin d'être en mesure de faire leur plan d'aménagement pour le déménagement prévu le 3 et 4 janvier 2022. Tout s'est bien déroulé et les enseignants ont pu déballer leurs effets à la journée pédagogique du 5 janvier. Les autres membres du personnel devaient être en télétravail, mais la plupart ont décidé de venir donner un coup de main aux collègues qui ont dû replacer leur local. Cette aide supplémentaire fut bien appréciée. Comme il a été décidé de faire une semaine d'enseignement virtuel du 10 au 14 janvier, cela leur a permis d'avoir plus de temps pour déballer leurs choses et placer la classe avant le retour des élèves prévu le 17 janvier. Plusieurs ouvriers ont profité de cette semaine sans enfants pour faire l'installation des projecteurs, des tableaux blancs et des casiers. Toute cette situation a demandé beaucoup d'adaptation de la part des enseignants qui ont vécu le déménagement. Ils témoignent que cela fut intense et qu'au retour des élèves, il ne restait que quelques aménagements qui n'ont pas affecté l'enseignement. Quelques membres du personnel

ont aussi pris possession des locaux (bureaux) : Caroline (orthopédagogue), Laurence et Léa (psychoéducatrices) et Marie-Claude (ens. Ressource), Caitlin (anglais) et Joëlle (francisation). Ces membres du personnel avaient décidé de déménager immédiatement.

## **6. Suivi redécoupage**

Les parents se demandaient s'il y avait eu plusieurs courriels de parents qui avaient eu une réaction à la suite du courriel de confirmation du CSSDGS confirmant la zone, les rues qui feront partie du redécoupage. Madame Jacques confirme qu'il y a eu quelques parents qui ont posé des questions pour mieux comprendre le fonctionnement et aussi pour demander la procédure pour demeurer à St-Jude. Un courriel (sondage) a été envoyé aux parents des élèves de 5<sup>e</sup> année qui auront la possibilité de terminer leur 6<sup>e</sup> année à St-Jude. Un autre communiqué a été envoyé pour informer les parents touchés par le redécoupage qu'ils devront inscrire leurs enfants à la nouvelle école de L'Archipel.

## **7. Critères pour l'ajout de la maternelle 4 ans**

Après consultation du document, les parents sont en accord avec l'ajout d'une maternelle 4 ans à l'école St-Jude pour l'année scolaire 2022-2023. Les parents avaient quelques questions en lien avec le local qui serait utilisé, son aménagement et les adaptations qui seront nécessaires à l'accueil de ces petits de 4 ans. Madame Jacques avait peu de détails à partager puisque la nouvelle de l'ouverture de la maternelle 4 ans venait tout juste d'être annoncée.

## **8. Présentation des critères d'admission**

Madame Jacques a présenté le document « critères d'admission » qui a été adopté au CSSDGS au mois de janvier 2022.

## **9. Normes et modalité – nouvelle date du bulletin**

Tel que mentionné par le ministre, l'école avait jusqu'au 11 février pour produire le premier bulletin. À St-Jude, il a été décidé qu'il serait disponible le 10 février, juste à temps pour les rencontres de parents qui sont prévues le soir du jeudi 10 et le vendredi 11 février. Les enseignants communiqueront avec les parents qu'ils veulent rencontrer.

À la suite de cela, il y a eu des discussions sur l'utilisation du stationnement du personnel, des retards et des parents qui font descendre leurs enfants au mauvais endroit près de l'école. La présence des policiers qui donnent des contraventions donne souvent de bons résultats.

## **10. Photo scolaire – suivi et décision pour l’an prochain**

Le photographe qui a pris les photos scolaires cette année a demandé aux membres du CÉ de prendre un engagement rapidement afin d’assurer une date à l’automne. Les parents ont décidé de regarder ce que les photographes locaux avaient à offrir. Ils ont été un peu déçus de ne pas avoir eu la mosaïque rapidement. Ils sont conscients que s’ils décident de ne pas réserver immédiatement, il n’y aura peut-être plus de place au moment souhaité.

## **11. Autres sujets**

Madame Jacques a présenté des tableaux qui donnent le portrait des élèves à risque, au moment du dernier bulletin de juin 2021. Cette présentation était en lien avec une demande de Monsieur Giroux.

## **12. Mot du représentant du comité de parents**

Le CSSDGS veut faire un sondage dans le but de consulter les parents sur leur opinion en lien avec la première communication qui a été donnée au mois de novembre dernier. Madame Jacques s’engage à faire parvenir un sondage aux parents de l’École St-Jude. Monsieur Giroux s’occupera de recueillir les réponses et de les transmettre au CSSDGS.

Le comité de parents veut faire parvenir une invitation à tous les parents. Cette invitation concerne un séminaire gratuit donné par l’institut des troubles d’apprentissage qui se déroulera la fin de semaine. Madame Jacques s’engage à faire parvenir l’invitation aux parents de l’école.

## **13. Mot des enseignants et personnel de soutien**

Les activités qui étaient prévues au parc Fernand-Séguin sont reportées à cause des nouvelles mesures sanitaires. Cependant, François explique aux parents qu’une belle activité aura lieu en février : un carnaval olympique. Plusieurs activités extérieures sont prévues du 21 au 24 février.

## **14. Mot de la représentante du service de garde**

Madame Valérie présente les règles du service de garde. Il y a eu quelques petites modifications mineures, surtout pour harmoniser les logos du SDG avec ceux du CSSDGS. Madame Valérie propose aux parents de continuer à ouvrir à 6h45, car il y a très peu de parents qui arrivent avant cette heure. Les parents ont proposé à Madame Valérie de sonder les parents afin de connaître leur besoin en lien avec une ouverture un peu plus tôt, soit à 6h30, comme c’était le cas avant la pandémie. Il n’est pas encore possible d’utiliser les micro-ondes. Donc, cela a été enlevé du guide, car il n’est pas possible de savoir à quel moment cette règle sanitaire sera enlevée.

## **15. Mot de la présidente**

Madame Véronique Codjo profite de la première rencontre du CÉ pour souhaiter Bonne Année à tous les membres. Elle remercie tous les membres pour leur grande adaptabilité lors de la semaine d'enseignement à distance du 10 au 14 janvier. Il a fallu beaucoup d'ingéniosité des enseignants pour le bien-être des enfants.

## **16. Levée de la séance**

Monsieur Jonathan Giroux propose la levée de l'assemblée.

**Levée de la séance à : 21h08**